



Formation

Accueil Touristique à la ferme

Permis d'exploitation Vendredi 1^{er} avril 2016

Relatif aux loueurs de chambres d'hôte ou gîtes délivrant
des boissons alcooliques

Intervenante : UMIH FORMATION, agréé par le Ministère de l'Intérieur : n° NOR IOCD 1121952A (nouvelle réglementation en date du 10 août 2011)

Public concerné : loueurs de chambres d'hôtes ou gîtes, tables d'hôtes qui offrent ou vendent des boissons alcooliques à leurs clientèles.

Lieu : Chez Maryse Dupont, le Bois d'Haut 36220 Mérigny

Renseignements : Marion Hervé, animatrice Accueil Paysan Centre
centre@accueil-paysan.com / 02 54 20 78 29



Déroulement

Vendredi 1^{er} avril 2016 – 9h30 – 17h30

- Raison d'être de l'obligation de formation adaptée à l'activité spécifique des loueurs de chambres d'hôtes
- Spécificités de l'attestation dite « permis d'exploitation » pour loueurs de chambres d'hôtes (cerfa n° 14407*02)
- Les grands principes d'exploitation
- Les conditions liées à la personne
- Les conditions liées à la licence
- Les obligations d'exploitation
- Réglementation locale
- Evaluation des connaissances

➔ **VALIDATION DE LA FORMATION** : Evaluation des connaissances. Remise d'une attestation de formation et délivrance du CERFA du ministère de l'intérieur



Formation

Accueil Touristique à la ferme



BULLETIN D'INSCRIPTION

Le 1^{er} avril 2016 à Mérigny (36)

Coût de la formation :

La formation coûte **175 €** par personne.

Pour les personnes éligibles à VIVEA, 140€ sont pris en charge par l'organisme de formation. Il reste 35 € à votre charge.

Si vous avez la possibilité d'avoir une prise en charge par un OPCA, merci d'en informer Marion Hervé, l'animatrice d'Accueil Paysan Centre.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Date de naissance : .../.../..... Lieu (ville/dép.) :

Adresse :

Mail : Tel :

Prise en charge VIVEA : oui non

Si vous êtes une entreprise, pour la convention, merci de compléter

Nom de l'entreprise :

Activité :

Adresse :

N° SIRET : Code NAF :

Nombre de salariés : Adhérent UMIH : oui non

Nom/Prénom du responsable formation :

Tél : Fax :

Mail :

Fait le : A :

Lu et approuvé (en manuscrit)

Signature du stagiaire et cachet éventuel de l'entreprise

Bulletin à renvoyer avec un chèque d'arrhes de 50€ (à l'ordre d'Accueil Paysan Centre, le chèque vous sera rendu le jour de la formation) **avant le 21 mars 2016**

Accueil Paysan Centre - 87A route de Château-Renault - 41000 Blois